

Mémoire du Carrefour alimentaire Centre-Sud

**Présenté à la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise
(Ville de Montréal)**

**dans le cadre de la consultation publique
« Analyse de l'opportunité, pour l'agglomération de Montréal, de se doter d'un conseil
de politiques alimentaires (CPA) »**

5 octobre 2015

Le présent mémoire, déposé par le Carrefour alimentaire Centre-Sud, a pour objectif de contribuer à la discussion de la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise relativement à l'opportunité de doter l'agglomération de Montréal d'un Conseil des politiques alimentaires (CPA).

Tout d'abord, nous présenterons brièvement le Carrefour alimentaire Centre-Sud pour ensuite tenter de répondre aux questions soulevées par la Commission quant à un éventuel CPA montréalais.

1. Le Carrefour alimentaire Centre-Sud

1.1 Mission

Le Carrefour alimentaire Centre-Sud (CACS) travaille à favoriser l'accès à une alimentation saine et soutient le développement d'un système alimentaire local, écologique et solidaire. Il réunit deux organismes complémentaires : le Marché solidaire Frontenac et Rencontres-Cuisines. Ensemble, ces organismes travaillent à améliorer l'accès à des aliments frais et locaux, développer l'autonomie alimentaire des citoyens, promouvoir l'écoalimentation et mobilisent la communauté autour des enjeux sociaux, environnementaux et politiques de l'alimentation.

1.2 Historique

Depuis 2007, le Marché solidaire Frontenac a initié des actions diverses ayant toutes comme principal objectif un meilleur accès à une saine alimentation. Il a développé des marchés fixes et innové avec les marchés ambulants du volet Fruixi, il a livré des paniers de fruits et légumes en entreprise et à domicile, il a participé à un système régional d'approvisionnement en circuit court, il a animé des programmes d'éducation à l'éco-alimentation en CPE et au primaire avec son volet Fruixi-jeunesse, il a piloté des initiatives en agriculture urbaine et péri-urbaine. Ces six années d'activité intense ont permis à l'organisation de développer une expertise, un leadership et une reconnaissance tant au niveau local que régional. Le Marché solidaire Frontenac rejoint plus de 20 000 personnes par année.

L'organisme Rencontres-Cuisines développe et anime depuis 1988 des cuisines collectives, des ateliers culinaires et horticoles, des groupes d'achats et divers projets éducatifs en partenariat avec les organismes du quartier. Toutes ses actions visent à augmenter l'autonomie alimentaire des citoyens et à favoriser la saine alimentation. Il se préoccupe des plus démunis et plus particulièrement des familles en situation de pauvreté entre autre avec un service de dépannage alimentaire une fois par mois. Il est un organisme de charité et bénéficie d'un financement du Programme de soutien aux organismes communautaires. Aujourd'hui il coordonne une dizaine groupes de cuisines collectives en plus de proposer tout un calendrier d'activités ouverte au public.

2. Pertinence de se doter d'un CPA

En mettant en place un CPA, l'agglomération de Montréal emboîtera le pas aux centaines d'autres villes nord-américaines qui se sont dotées de telles instances au cours des dernières années. Elle enverra le signal qu'il est impératif de prendre des actions afin de mettre en place un système alimentaire plus juste et durable.

En effet, Montréal connaît une grande effervescence en matière d'alimentation. Les secteurs communautaire et de l'économie sociale multiplient les initiatives visant à améliorer les environnements alimentaires et promouvoir la saine alimentation. Malgré tout, les données liées à la croissance de l'insécurité alimentaire sont frappantes. Selon le bilan faim 2014 de Moisson Montréal, 140 706 personnes, dont 38 345 enfants reçoivent une aide alimentaire chaque mois. Parmi ces individus, on constate une hausse de la proportion des personnes âgées et des travailleurs à faible revenu ayant recours aux services des banques alimentaires¹. Il est nécessaire pour l'agglomération de Montréal de trouver des solutions durables permettant la réduction de l'insécurité alimentaire. Une réflexion stratégique sur le système alimentaire montréalais dans sa globalité s'impose et celle-ci doit être menée en concertation avec les différents acteurs de ce système, d'où la pertinence d'un CPA les réunissant.

La mise sur pied d'un CPA apportera reconnaissance et légitimité à la problématique de l'insécurité alimentaire et en fera un enjeu politique de premier plan en le situant au cœur des débats et de la prise de décisions.

3. Rôles d'un CPA

3.1 Espace de coopération régional

Le CPA devra être un lieu de partage, de rencontre et d'échange entre les acteurs locaux, régionaux et nationaux. Il permettra un meilleur arrimage des actions portées par différents acteurs afin d'assurer leur efficacité et d'éviter les doublons.

3.2 Soutien à l'action directe

Le CPA pourra soutenir les initiatives locales favorisant la saine alimentation par la promotion de leurs projets et un appui financier. Il devra assurer une répartition de son financement maximisant la collaboration entre les instances et organismes et favorisant la pérennité des initiatives. À ce titre, les initiatives d'économie sociale du secteur de l'alimentation qui allie objectif social et rendement financier pourront être favorisées.

¹ Moisson Montréal, 2014. Bilan faim 2014, p.16.

3.3 Recommandation

Un CPA pourra formuler des recommandations aux instances politiques en vue de l'adoption ou de la modification de politiques ou règlements favorisant la création d'un système alimentaire plus juste et durable. Ses recommandations pourront être le résultat de consultations, auxquelles prendront part organismes et citoyens, ou de recherches. Le CPA aura la responsabilité de veiller à ce que les enjeux relatifs au système alimentaire soient considérés dans toute prise de décision majeure à l'échelle de l'agglomération.

4. Structure du CPA

Le CPA devra, comme il est de mise dans la plupart des villes ayant adopté de telles instances, rassembler des acteurs provenant des différents secteurs du système alimentaire local. Nous recommandons aussi l'adoption d'une structure non partisane.

5. Enjeux prioritaires

Nous avons dressé une liste d'enjeux prioritaires auxquels nous souhaitons qu'un futur CPA, en regard à ses compétences et en collaboration avec ses partenaires locaux, provinciaux et fédéraux, puisse s'attaquer, ainsi que quelques pistes de solutions.

Enjeux :

- Hausse de l'insécurité alimentaire se traduisant notamment dans l'augmentation de la fréquentation des banques alimentaires;
- Hausse du prix des aliments;
- Problèmes d'obésité et malnutrition;
- Émission de gaz à effet de serre lié au système alimentaire;
- Gaspillage alimentaire;
- Fragilisation du territoire agricole (principalement des zones agricoles de proximité) par l'étalement urbain.

Piste de solutions :

- Lutte contre la pauvreté grâce à des mesures telles que le revenu minimum garanti, la hausse du salaire minimum ou la réglementation du coût des loyers;
- Soutien aux programmes favorisant l'acquisition de compétences et l'autonomie alimentaire des citoyens à long terme;
- Interventions auprès des jeunes pour les sensibiliser à l'importance de la saine alimentation;
- Mise en place de mesure visant à favoriser la production, la transformation, la distribution et la consommation d'aliments locaux;
- Facilitation de la mise en place de projets alternatifs visant à améliorer l'environnement alimentaire urbain (installation de nouveaux commerces en alimentation, marchés publics, marchés ambulants, bouffe de rue, etc.);

- Mesures fiscales encourageant la vente de produits santé dans les commerces de proximité;
- Réglementation favorisant l'agriculture urbaine et sa commercialisation;
- Protection des territoires agricoles et réduction de l'étalement urbain;
- Facilitation des dons de denrées alimentaires.

6. Instance à laquelle le CPA devrait être rattaché

Nous sommes d'avis que le CPA devrait relever de l'agglomération de Montréal. Un arrimage avec le Conseil consultatif agricole de la CMM ainsi qu'avec de futurs CPA d'arrondissements lui permettra tout aussi bien d'examiner les enjeux de la zone agricole périurbaine que les enjeux relevant des arrondissements tels que le zonage, l'octroi des contrats d'approvisionnement des installations municipales ou le programme des jardins communautaires.

7. Ressources requises pour lui permettre de remplir adéquatement son rôle

Un budget annuel de 500 000\$ avec trois ressources à temps plein permettrait de fournir des bases solides à un futur CPA. Le montant imparti pourrait tout aussi bien servir à soutenir des projets régionaux que des projets locaux porteurs et innovants.

8. Notre rôle dans un éventuel CPA

Nous participerions activement aux travaux d'un futur CPA comme ce fut le cas dans le cadre du plan d'action SAM 2025.